



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 47590

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la question de l'emploi des jeunes. La lutte contre le chômage est une véritable priorité du Gouvernement. D'ailleurs la situation de l'emploi s'améliore progressivement. En deux ans et demi, plus d'un million d'emplois ont été créés. En 1999, ce furent 450 000 postes de travail supplémentaires. Ces chiffres ont été obtenus grâce à une politique volontariste et à une croissance vigoureuse dont l'impact contre le chômage est renforcé par la réduction du temps de travail et les emplois-jeunes. De ce fait le recul du taux de chômage s'accélère. Les jeunes sont les premiers à bénéficier de ces bons résultats. Leur taux de chômage, s'il demeure élevé, a baissé de presque six points depuis juin 1997. Le nombre des jeunes inscrits à l'ANPE a diminué de 30 % en deux ans et demi. Il devrait passer sous le seuil des 400 000 dans les mois à venir. Mais ces chiffres ne résument pas la situation de tous. De nombreux jeunes sont toujours en situation d'échec scolaire, subissant des discriminations, soumis à une précarité beaucoup trop présente dans les entreprises. Dans l'embellie que connaît notre pays, ils craignent d'être laissés pour compte. Il ne faut donc pas se contenter des acquis en matière de créations d'emplois. C'est là une exigence de justice, de dignité, d'égalité. Les avancées pour le plus grand nombre ne peuvent s'accommoder de l'exclusion persistante d'une minorité de la population qui serait comme condamnée à la précarité. Il convient d'aider les jeunes à se former, à trouver un emploi parce que l'emploi est l'indispensable premier pas sur un chemin qui conduit à la pleine participation à la vie sociale. C'est une société du travail qu'il faut rebâtir. En conséquence, il lui demande quelles sont les lignes forces de la politique de son ministère en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47590

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2000, page 3518